

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 30 novembre 2004 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur le Maire, Michel Tartre.

Étaient présents: monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Linda McGrail et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Montesano, Jacques Sirois et Daniel Lauzon.

Également présents, monsieur Ronald Biard, directeur général intérimaire, monsieur André Morin, directeur Gestion du territoire et Me Jacques Robichaud, greffier.

Était absent : monsieur le conseiller, Serge Roy.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

2004-11-296 AJOURNEMENT

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'ajourner la présente séance jusqu'à 19h40, afin de retourner en assemblée publique de consultation sur le second projet de règlement numéro 245-44.

ADOPTÉE

2004-11-297 REPRISE

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu que la présente séance soit rouverte à 19h40.

ADOPTÉE

Tous les membres du Conseil sont présents, sauf, monsieur Serge Roy.

2004-11-298 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2004-11-299 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT PRÉVOYANT LE PROLONGEMENT DE LA RUE DE L'ARCHE ET L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'INSTALLATION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 207,000 \$ À CES FINS

Madame la conseillère, Linda McGrail, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement prévoyant le prolongement de la rue de l'Arche et l'exécution de travaux d'installation d'infrastructures municipales et décrétant un emprunt de 207,000 \$ à ces fins.

Une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, le greffier est dispensé d'en faire lecture lors de son adoption.

2004-11-300 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES COLPORTEURS

Madame la conseillère, Linda McGrail, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement sur les colporteurs. Ce règlement aura notamment pour objet d'obliger tout colporteur à détenir un permis de colporteur et de fixer les conditions de délivrance d'un tel permis.

Une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, le greffier est dispensé d'en faire lecture lors de son adoption.

2004-11-301 SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 245-44 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 245, AUX FINS DE CHANGER LES LIMITES AINSI QUE CERTAINES NORMES DANS LA ZONE C04-420 – ADOPTION

Considérant qu'il y a lieu de modifier de nouveau le Règlement de zonage no 245, aux fins de changer les limites ainsi que certaines normes dans la zone C04-420;

Considérant qu'un premier projet de règlement a été adopté lors d'une séance tenue le 9 novembre 2004;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 30 novembre 2004;

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu que le second projet de Règlement numéro 245-44, intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 245, aux fins de changer les limites ainsi que certaines normes dans la zone C04-420 » soit adopté.

ADOPTÉE

2004-11-302 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu de lever la séance à 19h50.

ADOPTÉE

Michel Tartre
Maire

Me Jacques Robichaud
Greffier

/vc
